

Annexe II b

RÈGLEMENT D'EXAMEN

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL TECHNICIEN MENUISIER AGENCEUR			Candidats de la voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public		Candidats de la voie scolaire dans un établissement privé, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé. Enseignement à distance. Candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles		Candidats de la voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité	
Épreuves	Unités	Coef.	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode	Durée
E 1 - Épreuve scientifique et technique Sous-épreuve E 11 : Analyse technique d'un ouvrage Sous-épreuve E 12 : Mathématiques et sciences physiques Sous-épreuve E 13 : Travaux pratiques de sciences physiques	U 11 U 12 U 13	6 3 2 1	ponctuel écrit ponctuel écrit pratique	4 h 2 h 45 min	ponctuel écrit ponctuel écrit pratique	4 h 2 h 45 min	CCF CCF CCF	
E 2 - Épreuve de technologie Préparation d'une fabrication et d'une mise en œuvre sur chantier	U 2	3	CCF		ponctuel écrit	3 h (+ 1 h)	CCF	
E 3 - Épreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel Sous-épreuve E 31 : Réalisation et suivi des ouvrages en entreprise Sous-épreuve E 32 : Fabrication d'un ouvrage Sous-épreuve E 33 : Mise en œuvre d'un ouvrage sur chantier	U 31 U 32 U 33	8 3 3 2	CCF CCF CCF		ponctuel oral ponctuel pratique ponctuel pratique	40 min 14 h à 18 h 4 h à 7h	CCF CCF CCF	
E 4 - Épreuve de langue vivante	U 4	2	écrit	2 h	écrit	2 h	CCF	
E 5 - Épreuve de français, histoire-géographie Sous-épreuve E51 : Français Sous-épreuve E52 : Histoire-géographie	U 51 U 52	5 3 2	écrit écrit	2 h 30 2 h	écrit écrit	2 h 30 2 h	CCF CCF	
E 6 - Épreuve d'éducation artistique, arts appliqués	U 6	1	CCF		écrit	3 h	CCF	
E 7 - Épreuve d'éducation physique et sportive	U 7	1	CCF		pratique		CCF	
Épreuves facultatives (1) Langue vivante Hygiène-prévention-secourisme	UF 1 UF 2		oral CCF	20 min	oral écrit	20 min 2 h	oral CCF	20 min

(1) Seuls les points excédant 10 sont pris en compte pour le calcul de la moyenne générale en vue de l'obtention du diplôme et de l'attribution d'une mention